

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le

02 AOUT 2024

N° 24-00880 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement d'un (01) élève Assistant en Emploi et en Formation Professionnelle au profit des personnes vivant avec un handicap auditif, session 2024.

Ce sont :

ASSISTANTS EN EMPLOI ET EN FORMATION PROFESSIONNELLE (HANDICAP AUDITIF)

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SANOU DIOUSSOU KADIDIA	000034-'188-03	B8076132	16/09/93
1°	TANKOANO DIOARI IBRAHIM	000043-'188-03	B17861462	31/12/94
1°	KABORE JEAN-YVES	000033-'188-03	B11676612	01/09/99
1°	ZONGO JOSEPH	000040-'188-03	B7532456	31/12/96
5°	TIENDREBEOGO MARIETTE	000047-'188-03	B9278943	31/12/96

Arrêté la présente liste à 5 admissibles.

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général

Hamidou SAWADO
officier de l'Ordre de l'Etat

